



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes,

Le Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux est convoqué le jeudi 17 septembre 2026 à 20h00

À la salle du Conseil municipal (route de Certoux 51, 1258 Perly-Certoux)

A. Propositions du Conseil administratif

1. Point de situation et vote sur la liquidation de la SI Rte de St-Julien 296-298 SA
2. Présentation du pré-budget 2027

B. Approbation du procès-verbal et du compte-rendu des décisions prises lors de la séance du 18 juin 2026

C. Communication du Bureau du Conseil municipal

1. Annonce de l'entrée en vigueur dès cette séance du nouveau règlement du Conseil municipal qui est entré en vigueur officiellement dès le 1^{er} août 2026.
2. Prestation de serment de MM. Lao Manuel et Martignoni Yvan, suppléants du Conseil municipal de Perly-Certoux
3. Définition des présidences et autres titres pour le local de vote pour 2027
4. Prises de position du Conseil municipal suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 10 juin 2026 relative à la demande de subvention d'investissement du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet pour l'installation d'un terrain synthétique de football (537'320 francs en 2026).
5. Prises de position du Conseil municipal suite aux décisions de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 24 juin 2026 relatives aux principaux engagements financiers en 2027 du Fonds intercommunal.
6. Retour sur la séance entre les magistrats et les présidents des commissions

D. Communications du Conseil administratif

1. Informations diverses
 - a. Information sur l'entrepôt du ch. des Marsins pour le SEEV
 - b. Information sur les critères d'attribution aux logements et proposition d'amendement

- c. Information sur le lancement d'une étude sur les eaux de ruissellement/drainage sur le bas de la Rte de Certoux lors d'orages importants
- d. Journée de la Nature
- e. Informations sur le FCPC
- f. Retour sur les discussions de la voie verte de Certoux
- g. Point de situation sur la priorisation des dossiers techniques
- h. Présentation du rapport annuel 2025 de la Police municipale
- i. Point de situation sur le tram et le recours accepté par le TAF

2. Réponses aux questions

- a. Enregistreur vocal pour mettre à disposition des présidents de commission
- b. Patrouilleuse scolaire à la hauteur du 295 Rte de St-Julien

E. Propositions du Conseil municipal

Pour M. Anthony Serrano, Président
Giuseppe Ungaro
Secrétaire